BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 789

45 – LOIRET

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLÉANS

Ventes et cessions

503 297 814 RCS Orléans.
CCHP COMPETENCE CONSEIL EN HYGIENE ET PROPRETE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 500000.00 EUR.
Adresse : 150, rue des Moulins Zac de la Nivelle, 45750 Saint-Pryve Saint-Mesmin.
Précédent propriétaire : 338 340 227 RCS Orléans. **DIAMANT.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : CCHP COMPETENCE CONSEIL EN HYGIENE ET PROPRETE Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 150 rue des Moulins Zac de la Nivelle 45750 Saint-Pryve Saint-Mesmin Capital : 500000.00 EUR Numéro unique d'identification : 503297814 Lieu d'immatriculation : Orléans. Société absorbee : DIAMANT Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 150 rue des Moulins Zac de la Nivelle 45750 Saint-Pryve Saint-Mesmin Capital : 8384.70 EUR Numéro unique d'identification : 338340227 Lieu d'immatriculation : Orléans. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1641474.00 EUR - passif de 1206421.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Les éléments de l'actif et du passif de la Société DIAMANT dont la transmission à la société CCHP « COMPETENCE CONSEIL EN HYGIENE ET PROPRETE » est prévue ont été évalués à un actif net de +435 053 € En raison de la détention par la société absorbante de la totalité des actions émises par la Société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. La valeur des 550 actions de la Société DIAMANT dans les livres de la Société CCHP « COMPETENCE CONSEIL EN HYGIENE ET PROPRETE » étant de 1 280 000 €, il sera constaté un mali de fusion de 844 947 €. Date du projet commun de fusion : 23.01.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société CCHP COMPETENCE CONSEIL EN HYGIENE ET PROPRETE : 24.01.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Greffe du tribunal de commerce d'Orléans). Pour la société DIAMANT : 24.01.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Greffe du tribunal de commerce d'Orléans)..